

ANALYSE SYSTEMIQUE S.A.M.S.A.H A.F.P VILLEURBANNE

Problème :

Patient en fin d'hospitalisation, approchant de ses limites en réadaptation moteur, avec un retour à domicile complexe sans accompagnement au quotidien.

Points forts :

- Soins 24h/24h
- Lieu sécurisé
- Cout réduit
- Patients encadré, famille rassuré
- Vie sociale+/- intense

Points faibles :

- Perte de repères
- Peu ou pas de liberté de mouvements
- Isolement social
- Hébergement peu personnalisable
- Accompagnement social limité
- +/- perte du logement initial

Obstacles :

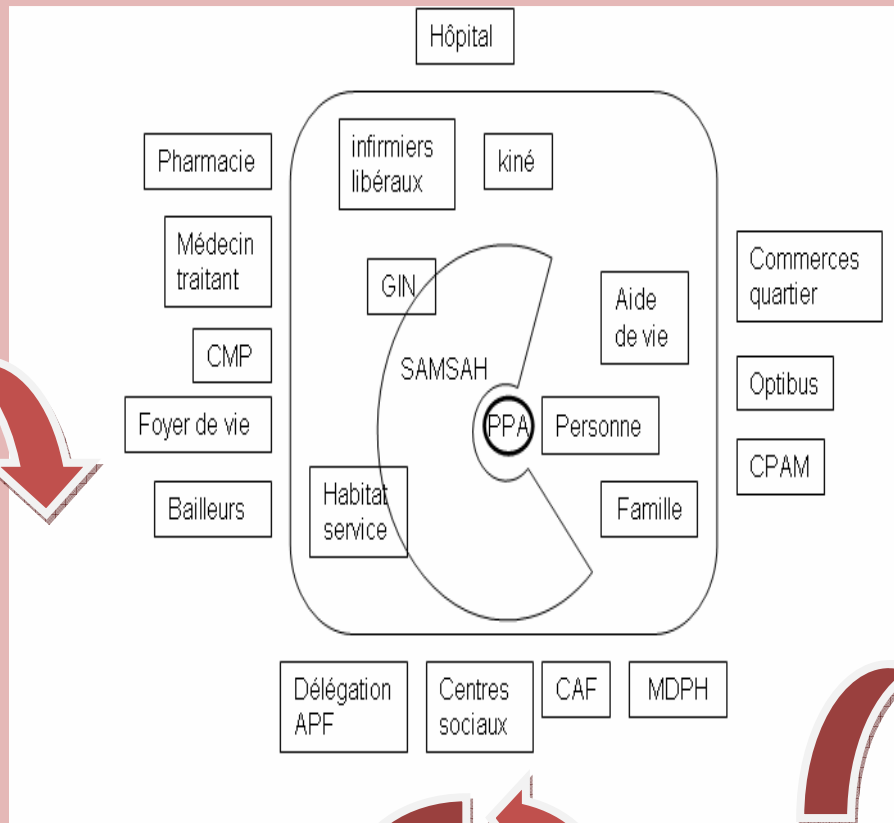
- Angoisse du retour
- Sentiment d'isolement exacerbé
- Charge en soins lourdes, dépendance importante
- Réadaptation à la vie, capacité d'adaptation
- Nombre de places limitées

Succès :

- Prise en charge des soins optimaux
- Réadaptation efficace
- Accompagnement au retour au domicile
- Préparation globale de la sortie (Réunion pluridisciplinaire)
- Recherche structure relais

Tendances :

- Préconisation du retour à domicile
- Politique de santé, économie budgétaire



Problème amoindri :

L'usager vit à domicile avec une prise en charge de ses soins par des professionnels de ville, une compensation du handicap grâce à un logement adapté, des aides technique et une aide humaine et sait où et à qui s'adresser pour des aides dans le domaine social, loisir, transport...

Points forts :

- « Vie à domicile =liberté »
- Logement adapté
- Mise en place de droits et aides
- Intervenants libéraux identifiés et organisés
- Favorise le lien avec l'entourage proche
- Savoir appréhender et anticiper les déplacements
- Mise en lien avec des structures et associations (activités, vacances...)

Points faibles :

- Quelle autonomie dans la gestion de sa santé
- Difficulté de trouver des prestataires libéraux
- Gestion des prestataires externes

Obstacles :

- Dégradation de l'état de santé tant physique que psychique
- Vie sociale rendue non aisé du fait du handicap
- Précarité financière des usagers
- Pénurie de logement adapté

Succès :

- Vie en autonomie au domicile
- Mise en place d'un réseau efficace générant sécurité et gain en qualité de vie
- Gestion du quotidien, gestion de ses déplacements
- Activités sociales et liens familiaux renforcés

Tendances :

- Développement des SAMSAH et de la vie à domicile des personnes handicapées
- Des progrès dans l'intégration des personnes handicapées à la vie de la cité (loi 2005)
- Droit (loi mars 2002)

Points forts : Rendre la personne autonome et actrice, liberté de la personne à gérer sa vie et participation aux décisions, effet pédagogique (apprentissage de la vie à domicile : apprendre en faisant ensemble), continuité des soins.

Succès : Coordination de l'ensemble des acteurs internes, bonne prise en charge globale de l'usager (coordination des soins), la personne est au cœur du dispositif et reste active dans le projet, CVS actif

Obstacles : Turn-over du personnel (ASD, auxiliaires de vie), difficulté à réunir les aides soignantes.